

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT SUR LE NON CUMUL DE LA BOURSE DE MOBILITE SFRI AVEC LES BOURSES ERASMUS+**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 24 JUIN 2022,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne ;

Vu les statuts de l'UCA ;

PRESENTATION DU PROJET

Le projet CAP GS, porté par l'Université Clermont Auvergne et retenu en 2020 dans le cadre de l'appel à projets « Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence (SFRI) » du PIA 3 (Programme d'Investissement d'Avenir), rassemble sept filières en Master et Doctorat (graduate tracks) regroupées dans une Graduate School dédiée au thème général de CAP 20-25 : « concevoir des nouveaux modèles de vie et de production durables ». Les filières ciblent des enjeux sociétaux tels que le développement international et la production durables, la qualité de vie des populations humaines, la préservation de l'environnement et l'adaptation aux risques naturels :

- **International development graduate track (IDGT)**
 - Master Economie du développement
 - Master Relations internationales

- **Graduate track for intelligent and innovative mobility (MII)**
 - Master Informatique parc. International of computer science
 - Master Automatique, robotique parc. Perception artificielle et robotique
 - Master Mécanique parc. Matériaux, structures, fiabilité et machines
 - Master Energie

- **Graduate track for volcano in the Earth system research (Involc)**
 - Master Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement
 - Master 3G

- **Graduate track changing environments**
 - Master Microbiologie
 - Master Gestion de l'Environnement
 - Master Biologie végétale
 - Master Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement, parcours Global Quality in European Livestock Production (GLOQUAL)

- **Graduate track of nutrition health and mobility (NHMG)**
 - Master Biologie-santé

- **Graduate track for mathematics and physics (MPGT)**
 - Master Physique Fondamentale et Applications
 - Master Mathématiques
 - Master Maths appliquées, statistique

- **Graduate track for humanities and social sciences (H2S GT)**
 - Master Humanités

Les étudiants de l'UCA effectuant des mobilités dans ce cadre-là peuvent bénéficier des bourses de mobilité internationale SFRI. Cependant, afin de permettre une distribution plus équitable des diverses aides à la mobilité internationale et favoriser ainsi davantage d'échanges internationaux, le cumul de la bourse Erasmus+ (mobilité d'études et mobilité de stage) avec les bourses de mobilité SFRI n'est pas autorisé.

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;
Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'interdire le cumul de la bourse Erasmus+ (mobilité d'études ou mobilité de stage) avec les bourses de mobilité SFRI.

Membres en exercice : 41

Votes : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CA UCA DELIBERATION
2022-06-24-18

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :